



1^{ER} CONSEIL D'ÉCOLE

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015

Présents :

École: M. Foret, Mlle Quenton, Mme Leuwers.

DDEN: Mme Pichon.

Représentants des parents d'élèves : M. Ureel, Mme Wazbinski, Mme Dewidehem.

Mairie: M. Rommelaere (maire).

Invité : Mme Anquez (Présidente de l'APE).

Excusée : Mme Laporte (adjointe déléguée aux écoles)

Ordre du jour :

- Présentation et attributions du conseil d'école, rôle des parents élus
- Bilan de rentrée
- Adoption du règlement intérieur
- Refondation de l'école
- Premier bilan sur les APC
- Sorties scolaires et projets pédagogiques
- Service Civique Universel
- Bilan de coopérative
- Travaux de la Mairie
- Projets des associations de parents d'élèves
- Questions diverses

1) Présentations et attributions du conseil d'école

- a) Les enseignants (classe en charge)
Madame Leuwers arrive en poste sur l'école cette année sur la classe de GS/CP/CE1.
- b) Les parents élus (tour de table). La participation au suffrage reste bonne cette année puisque l'on a enregistré 50 votes sur 85 électeurs inscrits (soit 58,82 % de participation) contre 65,85 % en 2014/2015.
Comme l'année dernière, on note une part de votes nuls négligeable (les votes par correspondance furent bien complétés) ainsi qu'une participation plus importante pour le vote par correspondance.

Les parents élus sont pour cette année scolaire:

Titulaire	Suppléant
M. Ureel Dominique	Mme Kissenberger Emilie
Mme Wazbinski Nathalie	Mme Wannegue Aurélie
Mme Dewidehem Julie	Mme Obert Emeline

c) Les attributions du conseil d'école :

- Il émet des suggestions sur la vie de l'école, concernant les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des élèves handicapés, la protection, l'hygiène et la sécurité.
- Il est associé à l'élaboration du projet d'école
- Il vote le règlement intérieur.
- Il doit être informé des choix de matériel pédagogique, des interventions des enseignants spécialisés du RASED, des modalités de rencontre entre parents et enseignants.
- Il se réunit une fois par trimestre.

Le rôle des parents d'élèves élus est de représenter les parents de l'école ainsi que d'assurer une fonction de médiation et d'information.

2) Bilan de rentrée

L'effectif de l'école reste constant par rapport à l'année dernière. On note 61 élèves présents à la rentrée de Septembre contre 62 élèves l'année dernière. Deux élèves supplémentaires arrivent en TPS pour la rentrée de Janvier.

Les effectifs des 3 classes sont répartis de la manière suivante :

- 5 TPS / 7 PS / 8 MS : 20 élèves (+2 TPS Janvier)
- 6 GS / 10 CP / 6 CE1 : 22 élèves
- 4 CE1 / 5 CE2 / 4 CM1 / 6 CM2 : 19 élèves

TOTAL 61 élèves (63 élèves en Janvier 2016)

Les effectifs par classe sont équilibrés. On remarque toutefois des classes d'âge avec des effectifs plus importants, d'où le choix pour cette rentrée de scinder la classe de CE1 en deux classes afin de ne pas surcharger la classe de cycle 2/3. (► A la question des parents concernant le décroisement des classes de CE1, il est précisé que celui-ci doit être réfléchi par l'équipe enseignante afin de s'adapter à l'emploi du temps des deux classes).

On constate pour l'année prochaine une sortie de 6 élèves de CM2 qui devrait être compensée par les arrivants en TPS/PS (naissance / fratrie / logement locatif)

Le budget alloué à l'école pour cette rentrée scolaire est identique à celui de l'année dernière avec 45€ par élève (achat de fournitures et matériel de classe) + 5€ par élèves pour le bureau.

A cela s'ajoute le crédit de fonctionnement de 600€ (pour les sorties) + 400€ (pour le bureau)

3) Règlement intérieur de l'établissement

Lecture du règlement.

Suite à une demande ministériel, la charte de la laïcité sera à annexer dans le règlement de l'école. Cette charte est travaillée en classe par les élèves, notamment en cycle 3, et rappelle les valeurs que défend l'école publique.

Vote à main levée : 9

4) Refondation de l'école

La réforme des rythmes scolaires a été mise en place à partir de septembre 2014. Elle est l'une des parties de la refondation de l'école.

Pour rappel, les élèves ont désormais, depuis 2 ans, école le mercredi matin et finissent à 16h00 les autres jours de la semaine.

La municipalité a mis en place pour les TAP une garderie étendue allant de 16h00 à 18h30.

Il a été précisé l'année dernière en conseil d'école que la question de la mise en place d'un temps pédagogique en remplacement/complément d'un temps de garderie était à l'étude (ouverture culturelle, activité physique et sportive...). La question du coût était à l'étude et les associations locales étaient invitées à se manifester afin de solliciter leur aide.

=> Bilan : La municipalité reste à l'écoute de cette question. Des chiffrages et devis concernant cette mise en place sont à l'étude. Toutefois, une telle mesure ne saurait être mise en place avant la rentrée 2016/2017.

La convention permettant aux enseignants d'emmener bénévolement (hors temps scolaire) et sous couvert de l'assurance « Mairie » les élèves de l'école vers la salle des fêtes est tacitement reconduite pour cette année. Les enseignants sont en attente de retour du document.

La refondation de l'école passe par une nouvelle répartition des cycles d'apprentissage. Depuis cette rentrée, l'ensemble de la maternelle fait partie du cycle 1 (de la TPS à la GS) et de nouveaux programmes sont appliqués.

Pour le cycle 2, il concernera les classes de CP/CE1/CE2 et pour le cycle 3 les classes de CM1/CM2/6ème.

Le fait que la classe de 6ème intègre un cycle commun à l'école primaire renforcera la liaison école/collège tant au niveau de la communication que de l'harmonisation des pratiques.

Les nouveaux programmes et la réorganisation des cycles 2 et 3 seront effectifs à la rentrée de Septembre 2016. Les nouveaux programmes seront soumis à consultation dans le courant de l'année.

Des évaluations nationales CE2 ont été passées par les élèves lors de la première période. Contrairement aux évaluations nationales que l'on a pu rencontrer précédemment, les résultats ne sont pas remontés à l'inspection et sont un outil pour l'enseignante permettant d'évaluer les niveaux d'acquisition de la classe.

5) Premier bilan sur les APC

Les APC ont pris place cette année les mardis soirs de 16h00 à 17h00. Comme l'année dernière, la participation des élèves est soumise à autorisation des parents.

Les élèves seront amenés avec leur classe à travailler sur deux types d'APC selon les périodes:

- Soit des APC sur le projet d'école et notamment sur l'entretien du jardin et l'exploitation des activités de jardinage, concernant alors l'ensemble de la classe par petits groupes et sur des semaines ciblées
- Soit des APC de type Aide ou méthodologie, concernant alors quelques élèves ciblés afin d'apporter un renforcement des apprentissages. Il est rappelé que la composition des groupes évoluera pendant l'année en fonction des besoins des élèves.

Pour cette première période, 6 élèves ont été concernés par des APC de type aide (un groupe graphisme / écriture et un groupe aide à la lecture) pour la classe de GS/CP/CE1.

La classe de Mlle Quenton a travaillé en méthodologie autour de l'utilisation de l'outil informatique en production d'écrits. L'ensemble de la classe étant concerné par petits groupes afin de permettre une manipulation par tous les élèves ainsi qu'un travail adapté au niveau de pratique de chacun.

A noter que cette année le créneau piscine n'aura plus lieu sur le temps des APC. L'activité Natation aura lieu du 27/01/16 au 30/03/2016 le Mercredi matin de 10h00 à 12h00. Actuellement, nous n'avons qu'une personne habilitée pour accompagner les élèves de GS dans l'eau. Nous en espérons une deuxième. Cela resterait problématique car les deux parents habilités ne pourraient garantir leur présence sur l'ensemble des séances, suite à des contraintes professionnelles. En l'absence de parents suffisant pour encadrer l'activité, les élèves de GS ne pourront assister aux séances de piscine (présence indispensable de deux parents habilités dans le bassin) et seraient confiés à la classe de TPS/PS/MS. Les parents qui finalement souhaiteraient passer l'agrément sont invités à se faire connaître rapidement.

6) Projets et sorties pédagogiques

Rappel des 3 axes du projet d'école 2014/2017:

- *Education à la citoyenneté: ouvrir l'école sur le monde*
- *Axe Scientifique : Améliorer la démarche d'investigation, à travers l'investissement dans un projet d'écocitoyenneté.*
- *Entrer dans l'ère du numérique*

Cette année, nous poursuivons notre implication dans l'USEP.

L'ensemble des classes participera donc à plusieurs rencontres sportives et nous accueillerons comme l'année dernière des Olympiades pour les classes maternelle (5 classes accueillies).

La classe de Mlle Quenton participera en parallèle à Mon Euro 2016 autour de l'activité Football. Un intervenant animera 3 séances en plus des activités menées par Mlle Quenton. Un concours et une rencontre « football » clôtureront ce cycle.

Comme les années précédentes, en relation avec le travail autour de l'éco-citoyenneté et l'amélioration de la mise en place de la démarche d'investigation, l'ensemble des classes sera amené à travailler autour de la plantation du jardin d'école et de son entretien. Une attention particulière sera portée sur la mise en valeur du jardin (plante ornement, sculpture en matériel de récupération, Land Art). La plus grande partie de ce travail aura lieu durant les APC.

L'axe scientifique sera abordé cette année avec une dominante autour de l'eau et des gestes éco-citoyens.

Bilan fait par chaque enseignant des actions et sorties scolaires prévues:

- TPS/PS/MS:
- Poursuite de la correspondance avec la classe de PS/MS de Grand-fort-philippe
 - Visite à Grand-fort-philippe puis venue des correspondants à Steene.
 - Organisation d'une rencontre USEP maternelle (Olympiades) + GS
 - Maintien de la Brigade-verte (nettoyage de la cour)
 - Elevage dans la classe (actuellement gerbilles): observation du vivant.

- Spectacle sur la diversité des espèces animales (PLUS) + GS (selon disponibilités)
- (A préciser : ferme pédagogique du Cheval Noir ?)
- Semaine des mathématiques

- GS/CP:
- Visite d'une station d'épuration
 - Visite au planétarium de Capelle la grande (animation) (selon disponibilités)
 - Correspondance avec la classe de MS/GS de Grand-fort-philippe (+rencontre)
 - Spectacle de Mariska (Océane)
 - Semaine des mathématiques
 - plantations de jacinthes

- CE1/CE2/CM1/CM2:
- Correspondance avec une classe de CM1/CM2
 - Utilisation des ordinateurs portables dans le travail quotidien (plan de travail/ recherche documentaire)
 - Rencontre USEP (cross, zumba, randonnée, cricket)
 - APER (Acquisition collectif de matériel avec les écoles du secteur, en relation avec l'école E.Zola)
 - Randonnée cyclo (en relation avec les écoles du Emile Zola de Steene et de Pitgam)
- Semaine des mathématiques
 - Visite d'une station d'épuration (en recherche)

Selon les possibilités, une sortie en relation avec le milieu maritime auprès du CPIE Flandres Maritimes (ex-ADEELI) est à l'étude.

Comme les années précédentes, l'ensemble des classes reste engagé dans la chorale d'école. De même, la collecte des piles usagées et cartouches se poursuit. Les bouchons en revanche ne seraient plus collectés suite à l'arrêt de l'association, à vérifier.

En accord avec les nouveaux programmes et l'insistance portée sur l'entrée dans l'ère du numérique, cette année la classe de Mlle Quenton sera équipée d'un TBI. L'équipement, d'une valeur de 2000€, sera financé grâce à une subvention de 1000€ obtenue l'année dernière auprès du Conseil Général par l'APE. L'APE financera à hauteur de 500€ et la coopérative de l'école financera les 500€ restants. Nous remercions les parents de l'APE pour leur implication importante dans l'obtention de ce TBI.

Le site de l'école sera alimenté de manière régulière et les parents sont invités à le visiter pour retrouver les travaux et moments de vie à l'école de leur enfant.

7) Service Civique Universel

Nous avons le plaisir d'accueillir depuis la rentrée de Novembre un personnel en service civique universel. Nous avons fait la demande pour ce moyen supplémentaire suite à la possibilité de recrutement proposée par l'Inspection Académique. La personne sera en poste jusque la fin juin 2016.

Ce personnel a pour mission de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Dans ce cadre, il sera amené à travailler quotidiennement dans la classe de GS/CP/CE1 le matin, comme appui aux activités éducatives et pédagogiques. L'après-midi, il assistera les enseignants selon les besoins pédagogiques du moment. Il sera également chargé de remettre en place une bibliothèque d'école et d'assurer les prêts et retours de livres des classes de cycle 2 et 3.

Dans le cadre de sa mission civique, il sera amené à participer à la mise en œuvre d'action en relation avec le projet d'école (réalisation avec les élèves d'affichage sur l'éco-citoyenneté, aide à la réalisation des productions à destination du Noël des soldats à l'étranger, contribuer à la communication école/famille par la publication sur le site de l'école, réalisation pour la journée de la laïcité le 9/12/15...).

8) Bilan de la coopérative scolaire

Bilan proposé par Mlle Quenton. Trésorière.

Reste : 4114€ (auquel il faut retirer 2000€ pour l'acquisition du TBI) : 2114€

Le montant est resté fixé cette année à 15 euros par enfants (dégressif), donnés sur la base du volontariat. Comme l'année dernière, il y a eu une très forte participation des parents à la coopérative de l'école.

La coopérative va servir, dans le cadre du projet de chaque classe, à l'achat de matériel pédagogique, au financement des sorties scolaires ainsi qu'aux événements ponctuels.

A noter que les fonds de la coopérative seront assez réduits cette année, puisqu'habituellement nous clôturons l'année avec 2000€ de trésorerie. En effet, contrairement aux années précédentes, le don de 1000€ de l'APE de l'année 2014/2015 n'a pas été utilisé pour les sorties et animations mais a été entièrement dédié à l'acquisition du TBI de la classe de Cycle 2. Cette année, ce sont 500€ sur les 1000€ qui y seront dédiés. On retrouve donc le déficit de 1500€ en ce début d'année.

9) Actions de la mairie

Rappel du budget alloué par la mairie :

- 50€ par élèves (fournitures, manuels, ...)
- 600€ + 400€ de fonctionnement (timbres, bus, matériel divers, ...)

La municipalité a effectué les actions suivantes:

- Achat d'un meuble à casier pour la classe de GS/CP/CE1 (400€)
- Achat d'un tapis type revêtement souple avec impression circuit voiture pour matérialiser le coin regroupement en GS/CP/CE1.
- Échange des anciennes tables de CP et CE1 par le matériel récupéré à l'école E.Zola, plus adapté à la taille des élèves et plus fonctionnel.
- Entretien d'hiver pour le jardin
- Réparation chasse d'eau des toilettes filles extérieur et fuite des toilettes maternelle.
- Passage du câble permettant la connexion internet dans la classe de GS/CP/CE1.
- Achat d'un banc pour le coin regroupement en GS/CP/CE1
- Réparation de la porte pvc du cabanon
- Abaissement de la hauteur du distributeur de papier dans les toilettes du hall.
- Entretien des abords de l'école (arbres, plate-bande, pelouse)

Nous souhaiterions attirer l'attention du Conseil sur les points suivants:

- Revoir les fermetures des portes de classe donnant sur l'extérieur (verrou donc problème en cas d'incendie).
- La VMC de l'école est en panne (pose la question du renouvellement et de la qualité de l'air), signalé l'année dernière. ► Un technicien viendra rapidement constater le défaut.
- Y aura-t-il un renouvellement de matériel pour la classe de cycle 3 (tables/chaises) pour 25 élèves ? ► Le budget estimé pour ce renouvellement est de l'ordre de 2400 € tables + chaises à plus ou moins 5%. La question sera étudiée dans la préparation du prochain budget.
- Élargir le passage étroit menant à la classe de GS/CP/CE1 : à la sortie, les enfants et parents doivent parfois passer dans l'herbe et les risques de glissades sont élevés ► Il sera demandé au service concerné d'étudier la question.
- Relier à l'alarme les classes de maternelles et de cycle 3 (demander l'année dernière) ► Le responsable de l'équipement sera averti de notre demande et prendra contact avec la société gérant l'alarme.
- Changement du tableau de GS/CP/CE1 (à défaut repasser de la peinture et faire disparaître le lignage trop épais). ► Se rapprocher de Mme Degrave qui aurait un contact auprès d'un parent d'élève pour récupérer un tableau triptyque.
- Revêtement abîmé dans la classe GS/CP/CE1 ► Le problème n'est pas à l'ordre du jour.
- Store de la salle de sport à réparer ► Service technique à contacter.
- Question quant à l'utilisation du stade pour le cycle football de Mlle Quenton ► Faire un courrier afin de déterminer les disponibilités de l'équipement et sa possibilité de fréquentation.

10) Projets de L'Association de parents d'élèves

L'association compte 31 familles adhérentes.

Bilan des actions de début d'année :

- Pomponettes : 291 pots vendus pour 691,00€
- Bourse aux jouets le dimanche 9 Novembre 2015
- Marché de Noël le 28 Novembre 2015 (25 exposants). Chants de Noël à 15H00
- Goûter de Noël le vendredi des vacances avec remise de cadeaux.

Mme Kissenberger demande s'il y aurait une possibilité de tour en calèche

► Renseignement doit être pris auprès de l'inspection de circonscription quand au problème d'assurance de cette activité.

- 1^{er} trimestre 2016 : Grilles de carnaval, vente de chocolat pour Pâques, brocante couverte.

Les parents participeraient au bal du printemps cette année afin de financer du matériel pour l'école.

Il est précisé que la Fête d'école aura lieu 18 juin 2016.

11) Questions diverses

- Les parents souhaitent attirer l'attention sur la vitesse excessive des véhicules dans la rue principale du village : Demande auprès du Conseil Départemental pour un ralentisseur dans cette rue ?

► Conseil Départemental : résollicité par la commune récemment, mais sans succès depuis 2 ans. La commune poursuit sa demande.

- Les tarifs et la nouvelle organisation de la garderie pénalisent les parents travaillant car ils ne peuvent anticiper les besoins de garderie du fait de leur travail. Ils doivent alors régler des pénalités de garderie (non-présence ou présence non prévue à tarif doublé)

► La commune est sensibilisée au problème. Elle invite les parents rencontrant ces difficultés à se faire connaître par écrit auprès de la mairie. Le courrier adressé présentera l'emploi et les difficultés rencontrées pour la garde de l'enfant. Une certaine souplesse sera admise pour les parents dont la demande sera jugée pertinente.

- Il est demandé par les parents d'élèves que les documents mairie soient transmis plus rapidement.

► Pour cette année scolaire, les documents ont systématiquement été transmis à réception. Toutefois, ces documents ont eux même étaient remis tardivement à l'école par la commune. La demande sera remontée auprès de la municipalité.

- La présence d'enfants roulant à vélo dans la cour de l'école aux heures d'entrée et de sortie de classe pose des problèmes de sécurité.

► Il sera ajouté au règlement intérieur que les vélos doivent être pris « à la main » dans la cour de l'école. Les enfants seront sensibilisés à la question et un affichage rappellera la règle nouvellement établie.

- Les parents demandent à ce que la présence de poux lorsqu'ils sont signalés soit plus rapide.

► Un cas nous a été signalé le vendredi, un second le lundi. L'affichage fut mis en place le lundi soir.

Signature des membres du conseil d'école :

M. Foret Directeur	Mlle Quenton Enseignante	Mme Leuwers Enseignante	Mme Pichon DDEN	
M Maladry Inspecteur de l'EN	M. Ureel Représentant parents d'élèves	Mme Wazbinski Représentante parents d'élèves	Mme Dewidehem Représentante parents d'élèves	
M. Rommelaere Maire	Mme Laporte Adjointe aux écoles	Mme Anquez Présidente de l'APE		